



INTERPOL

Soutenir et renforcer les capacités en matière de gouvernance et d'application de la loi pour la préservation des grands félins d'Asie

Situation

Les tigres sont en voie d'extinction. La quasi-disparition de cette population de prédateurs de premier ordre, de même que d'autres grands félins d'Asie tels que le léopard des neiges, est un sujet d'inquiétude pour le monde entier et est lourde de conséquences. Aujourd'hui, la principale menace pour la survie des grands félins vient des malfaiteurs qui contrôlent un commerce illicite particulièrement lucratif touchant différents pays sur plusieurs continents. Ce commerce est de plus en plus organisé et est lié à d'autres formes de grande criminalité telles que la corruption active et passive, la criminalité financière et les infractions liées aux armes à feu.



PROJET PREDATOR

La riposte

La réponse des services chargés de l'application de la loi à la criminalité qui touche les grands félins doit mobiliser l'ensemble des acteurs du système de justice pénale et associer une démarche multidisciplinaire à l'utilisation de méthodes d'enquête modernes, fondées sur le renseignement. INTERPOL est stratégiquement placé pour offrir à ses pays membres un vaste éventail d'outils et de services afin de les aider dans cette entreprise.

Le projet Predator encourage les pays membres à cibler les individus et les réseaux qui contrôlent le commerce illégal de grands félins, à les traduire en justice et à saisir tous les avoirs obtenus grâce à leurs activités criminelles, et leur apporte le soutien nécessaire à cette fin. Il touche à plusieurs domaines afin d'accroître la communication, la coordination et la collaboration entre les spécialistes et les responsables à haut niveau des services chargés de l'application de la loi des pays de l'aire de répartition des grands félins d'Asie, et les enquêteurs et les analystes travaillant sur le terrain, en tirant parti des ressources et de l'expertise régionales, nationales et internationales.

Le projet travaille étroitement avec les pays des grands félins d'Asie, des réseaux dédiés à l'application de la loi environnementale et

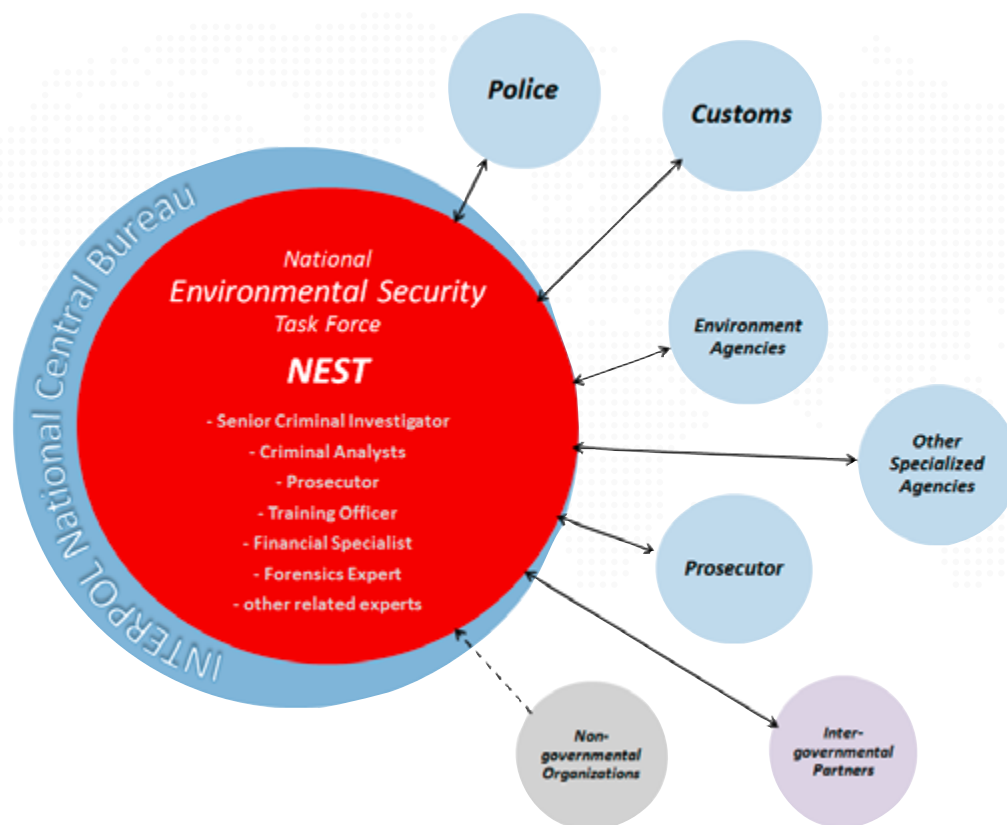
d'autres parties prenantes. Le projet permet aux pays membres de travailler en étroite collaboration pour démanteler les organisations criminelles transfrontalières responsables de la disparition des populations de grands félins.

Activités

- Encourager et soutenir les enquêtes fondées sur le renseignement ;
- Recueillir, analyser et mettre en commun les renseignements ;
- Faciliter les opérations de police internationales ;
- Aider à l'analyse scientifique des produits issus d'espèces sauvages et des appareils électroniques ;
- Organiser des formations et des réunions de planification d'enquêtes ;
- Promouvoir les Séminaires nationaux sur la sécurité environnementale (NESS) ;
- Encourager la création de Groupes d'appui nationaux pour la sécurité environnementale (NEST) ;
- Développer et promouvoir les partenariats ;
- Renforcer le Réseau régional de protection des espèces sauvages de l'Asie du Sud (SAWEN) en tant qu'institution.

INTERPOL PROJET PREDATOR

Les Groupes d'appui nationaux pour la sécurité environnementale (NEST)



Cellule composée de représentants de plusieurs services chargés de l'application de la loi, le Nest est une équipe soudée de spécialistes qui collaborent sur un problème de criminalité précis. Il s'agit généralement de rassembler des professionnels de l'application de la loi offrant une palette de compétences spécialisées afin de lutter contre une menace criminelle allant à l'encontre des normes sociales, politiques, économiques ou environnementales. Un Nest est une cellule spécialisée multiservices créée dans l'objectif de faire face aux problématiques liées à la criminalité environnementale.

Les NEST peuvent être l'émanation de groupes existants dans le pays, ou leur prêter leur concours. Les NEST tirent parti de leur structure multidisciplinaire (police, douanes, services chargés de la protection de l'environnement ou autres services spécialisés), et utilisent les Bureaux centraux nationaux pour avoir accès aux capacités d'INTERPOL en matière de renseignement et d'analyse criminelle, ainsi qu'à la liaison sécurisée dont dispose l'Organisation avec ses 190 pays membres.

INTERPOL a élaboré un guide destiné aux pays membres sur la création d'un NEST. Ce guide contient des lignes directrices de nature juridique, donne des exemples pratiques, et propose différentes étapes pour la création de ce type de structure. Nous vous invitons à adopter cette démarche multidisciplinaire en matière d'application de la législation environnementale. Le guide est disponible sur le site Web d'INTERPOL.

Avec le soutien de :



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



► COORDONNÉES:

INTERPOL Secrétariat général
200 quai Charles de Gaulle
69006 Lyon - France
Tel: +33 4 72 44 70 00
Fax: +33 4 72 44 71 63
Email: environmentalcrime@interpol.int

- Twitter: @INTERPOL_EC
- YouTube: INTERPOLHQ
- WWW.INTERPOL.INT

